

Logis Ciel & Terre **Conditions générales formateur**

à retourner signé pour valider et bloquer la date de réservation

Le Logis Ciel & Terre vous assure un accueil de vos stages, formations ou évènements.

Le site de 6 ha comporte un bâtiment principal de plain-pied comprenant les chambres d'hébergement, une salle d'activité de 70m², une salle de repas – repos, des aménagements extérieurs : repas, feu de camps, verger, potager permacole, étang, espaces boisés,

Le Logis est une chambre d'hôte, les hôtes habitent dans le bâtiment d'hébergement et les parties communes constituent leur lieu de vie permanent. Le site ne peut donc pas être privatisé.

L'**hébergement** comporte 5 chambres en bâtiment, au plus 15 stagiaires :

- 2 chambres avec 2 lits simples
- 3 chambres avec 1 lit superposé et 2 lits simples

Les réservations respecteront la séparation homme-femme dans les chambres autant que possible, ou les demandes spécifiques des stagiaires.

Les draps ne sont pas fournis pour une seule nuitée réservée, ils sont fournis à partir de 2 nuits. Les participants amènent leurs serviettes de toilette et nécessaire de toilette (produits au plus respectueux de l'environnement).

Il est possible de camper sur place en bénéficiant de l'accès aux sanitaires.

Le site accueille au maximum 15 personnes.

Pour chaque stage il vous sera précisé spécifiquement si les stagiaires hébergés peuvent arriver la veille du stage et/ou prolonger leur séjour d'une nuit.

Les **repas** peuvent être adaptés aux particularités alimentaires des stagiaires : végétarien, sans gluten ou lactose. Ces informations spécifiques individuelles doivent être transmises lors de l'inscription. Le formateur peut choisir si les repas sont exclusivement végétariens ou non lors de la réservation.

La **salle d'activité** comporte 16 tapis de sol, de nombreux coussins et plaids, une enceinte Bluetooth 500W, un rétroprojecteur, un poêle à bois, 16 chaises et 3 tables de 2m, un espace restauration (thé, café, infusions, sucres, eau filtrée, bouilloire, tasses) à disposition de tous.

Les **tarifs** des repas, hébergement et réservation de salle sont présents dans le fichier xls joint.

Les réservations peuvent se faire pour des groupes fermés (sans communication extérieure nécessaire) ou pour des groupes ouverts (communication sur les médias du Logis Ciel & Terre).

L'hôte se réserve le droit de ne pas accepter une demande de réservation, sans avoir à se justifier.

En échange de ces services, les formateurs et accompagnant s'engage au paiement de ceux-ci et à respecter les conditions d'annulation et de fonctionnement ci-dessous.

- Une assurance professionnelle ou civile est requise pour le formateur, le numéro d'assurance est à fournir lors de la réservation.
- Le site est ouvert à la réservation le week end pour 7 personnes minimum (dont le formateur).
- Pour une réservation le week end (en résidentiel ou non) les repas sont obligatoirement fournis et tarifés par les hôtes, la formule repas partagé (« tiré du panier ») est possible pour des réservations en semaine.
- Au-delà de 10 stagiaires hébergés, les nuitées du formateur (un par stage) sont offertes, les repas restent dû.
- Pour les stages de week-end résidentiels, l'accueil se fait au minimum pour une journée de location de salle pour le formateur et 2 nuitées, en pension complète, pour les stagiaires.
- Le formateur est responsable de la communication et du remplissage de ses stages.
- Les informations de communication concernant le stage peuvent être relayées sur les médias du Logis Ciel et Terre gratuitement (Fb, site, newsletter), des liens vers les médias du formateur y seront inclus. Un lien depuis les médias du formateur pointant vers le Logis en retour est conseillé.
- Aucun alcool n'est servi lors des repas, le formateur ou les stagiaires peuvent en consommer sur place, sur leur initiative et sous leur responsabilité.

- Si les repas sont fournis par le Logis Ciel & Terre, l'ensemble des stagiaires est soumis à leur tarification (pas de nuitée sans repas ou de pique-nique individuel).
- Des repas fournis par un prestataire extérieur seront gérés entièrement par le formateur et de sa responsabilité.
- L'esprit du Logis est d'assurer une logistique coopérative, il est bienvenu que les stagiaires s'autonomisent sur certaines tâches comme mettre et débarrasser le couvert, recharger les carafes et bouilloires en eau filtrée, retirer les draps en fin de séjour, ...
- Les pauses (fruits, biscuits, gâteaux, fruits secs, chocolat, ...) peuvent être fournies pour 5 euros / stagiaire et par jour (facturé au formateur ou dans la pension des stagiaires) ou bien gérées par le formateur.
- Le formateur s'assure que le matériel de la salle d'activité (plaids, tapis, chaises, coussins) n'est pas utilisé en extérieur et que les stagiaires n'entrent pas dans le bâtiment avec leurs chaussures (parquets sur tous les sols).
- Le formateur est garant de la décence du stage proposé et que le niveau sonore des activités est en adéquation avec le respect de l'environnement du lieu (village).
- Les stages utilisant des substances psychotropes ne sont pas admis sur le site.
- Le forfait ménage est inclus dans les frais de réservation de salle et la pension complète des stagiaires hébergés.
- Les frais d'hébergement et de repas font l'objet d'une seule facturation pour les stagiaires. Ceux-ci peuvent être récoltés par le formateur ou par l'hôte selon le choix du formateur.
- Pour information, il sera demandé par l'hôte, qui se charge de prendre les réservations, 50% du prix du séjour (pension) aux stagiaires. Des conditions d'annulation sont appliquées.
- La réservation par le formateur s'effectue par chèque (ordre Anne-Dorothee Lesergent) ou virement, 50% de la somme totale due (location de salle) qui constituent les arrhes. La chambre d'hôte n'est pas soumise à TVA, tous les prix affichés sont donc des prix totaux équivalents HT.

MME ANNE-DOROTHEE LESERGENT

IBAN FR76 3008 7337 6200 0202 6620 173

BIC CMCIFRPP

- Une caution de 500 euros est demandée lors de la réservation.

- Une annulation moins de 60 jours avant la date du stage entraîne l'encaissement des arrhes. Les arrhes constituant un engagement mutuel ne sont pas remboursables.

Une annulation moins de 30 jours avant la date du stage entraîne l'encaissement de la caution. En cas de cause majeure imprévisible (maladie invalidante, accident), elles pourront être remboursées, uniquement sur présentation d'un certificat médical empêchant la mise en place de l'évènement.

Nom :

Prénom :

N° d'assurance :

Intitulé de l'évènement :

Facture oui non

Réservation en groupe fermé : pas de publicité sur le stage ou évènement

Réservation en groupe ouvert : publicité sur le stage via les médias du Logis gratuitement

Repas exclusivement végétariens

Pauses incluses (5 euros par stagiaire par jour) facturées au formateur. Gratuit jusqu'au 31/12/2024.

Pauses incluses (5 euros par stagiaire par jour) facturées aux stagiaires. Gratuit jusqu'au 31/12/2024.

Autres demandes spécifiques :

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » valant acceptation des conditions générales du Logis.